



XX<sup>E</sup>  
EDITION

VÉNISSIEUX ESCRIME

# CIRCUIT NATIONAL

ÉPÉE HOMME SENIOR

1 & 2 | Février  
2020  
Entrée libre

**Gymnase Jacques Anquetil**  
Bld Marcel Sembat | Vénissieux  
Métro PARILLY

**Appel des tireurs**  
Samedi 1/02 à 12h  
Dimanche 2/02 à 8h  
**Début des finales**  
Dimanche 2/02 à 15h





# **CIRCUIT NATIONAL SENIORS VENISSIEUX EPEE MASCULINE**

**Samedi 1 et Dimanche 2 février 2020  
Gymnase Jacques ANQUETIL  
Bd Marcel Sembat  
VENISSIEUX**

## **REGLEMENT**

### **Epreuve d'épée masculine inscrite au circuit national senior**

#### **Dates et lieu**

Samedi 1 et dimanche 2 février 2020  
Gymnase Jacques ANQUETIL  
Bd Marcel Sembat  
69200 VENISSIEUX

**Contact téléphonique le jour de la compétition :** 06 65 09 02 21 ou 06 70 29 55 85

#### **Règlement**

Cette épreuve est ouverte aux tireurs français et étrangers titulaires de la licence F.F.E. ou F.I.E. pour l'année en cours. Ce circuit est organisé conformément au règlement de la F.F.E. applicable aux compétitions de circuit national. Le matériel utilisé devra être conforme aux normes F.F.E. ou F.I.E.  
RAPPEL : Les housses sont interdites sur le plateau. Seules les trompes sont autorisées.

#### **Engagement et pointage**

Pour les tireurs licenciés FFE, ne seront acceptées que les inscriptions effectuées en ligne sur le site de la FFE, jusqu'au mercredi 29 janvier 2020 à 23 h 59.

Pour les tireurs non-licenciés à la FFE, merci d'envoyer vos inscriptions par courriel uniquement à [Venissieuxescrime@orange.fr](mailto:Venissieuxescrime@orange.fr) ou [Christian.Lapierre69@orange.fr](mailto:Christian.Lapierre69@orange.fr)

Les droits d'engagement fixés à 18 € seront perçus le jour de l'épreuve au moment du pointage.

**Rappel du règlement sportif fédéral :** Pour les épreuves « élite » et de référence du circuit national individuel et par équipes M17, M20, séniors et les épreuves des ½ finales (nationales) H2028, les organisateurs ont l'obligation de publier les poules ou les tableaux d'élimination directe la veille de l'épreuve. Dans ce cas précis, les organisateurs ne pourront accepter d'engagement hors-délais après la publication des poules. En cas d'absence d'un ou plusieurs tireurs dans une poule, le DT aura autorité pour équilibrer les poules.

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis jusqu'à la publication des poules et à l'aide du système des engagements en ligne celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu.

#### **Arbitrage**

Il est rappelé que conformément au règlement fédéral, chaque club engageant au moins 4 tireurs doit obligatoirement présenter un arbitre pour la durée de la compétition, dont le déplacement est à la charge de son club. A défaut aucun tireur ne sera admis à participer à l'épreuve.

Les indemnités d'arbitrage prévues par le règlement fédéral seront à la charge de l'organisateur.

#### **Restauration**

Une buvette fonctionnera durant la totalité de la compétition.

**Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement et les dispositions qui en découlent**

## **RECOMPENSES**

Les 8 premiers seront récompensés comme chaque année par des lots de valeurs.

# FORMULE et HORAIRES DE LA COMPETITION

## Samedi

- Un tour de poule de 6 ou 7 tireurs avec décalage par Comité Régional et par club avec éliminés s'il y a plus de 256 tireurs présents.
- Sont exemptés : les tireurs classés dans les 64 premiers du classement FIE et/ou les tireurs classés dans les 16 premiers du classement FFE.
- En fonction du nombre d'exemptés, le nombre de tireurs qualifiés directement à l'issue du tour de poules sera compris entre 0 et 16 afin de constituer 16 poules de 6 le dimanche matin.
- Tableau d'élimination directe pour qualifier 64 tireurs complémentaires.

Appel : 12 h

Scratch : 12 h 30

## Dimanche

- Un tour de poule de 6 avec décalage par Comité Régional et par club.
- 64 qualifiés dans le TED
- Tableau d'élimination directe avec repêchage à partir du tableau de 32.

Appel : 8 h

Scratch : 8 h 30

## HOTELS

### IBIS

Lyon Part Dieu Gare  
Place Renaudel - 69003 LYON

Tél. 04 78 95 42 11

Lyon Part Dieu Centre  
78, rue de Bonnel - 69003 LYON

Tél. 04 78 62 56 20

### CAMPANILE

FEYZIN 69320  
Rue Alfred Nobel

Tél. 04 78 70 67 00

Mail. lyon.Feyzin@campanile.fr

Forum Part Dieu Gare  
29, rue Maurice Flandin - 69003 LYON

Tél. 04 72 36 31 00

### FORMULE 1

Bd Irène Joliot Curie  
69200 VENISSIEUX

Tél. 08 91 70 52 90

### PREMIERE CLASSE

Lyon Part Dieu Gare  
Bd Vivier Merle - 69003 LYON

Tél. 04 72 36 86 62

### B&B

Allée de Savoie  
Le long du périphérique  
69200 VENISSIEUX

Tél. 08 92 78 81 12

Mail. Bb\_4505@hotelbb.com

51, rue Roger Salengro  
VENISSIEUX

Tél. 08 92 70 22 28

Mail. Bb\_4564@hotelbb.com

## TRANSPORTS EN COMMUN

Méτρο ligne D – Arrêt Parilly

Tramway T4 – Arrêt Joliot Curie – Marcel Sembat

### PLAN

